



Fédération Française de Vol Libre



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang

Assemblée générale du 20 mars 2021

Rapport financier

Table des matières

Assemblée générale du 20 mars 2021	1
Rapport financier	1
Comptes 2020.....	2
Compte de résultat.....	3
Budget prévisionnel 2021	5
Immobilisations	6

Comptes 2020

La ligue a un rôle à jouer dans l'appui aux structures et pour le développement du Vol Libre. Les Présidents et les trésoriers d'association le savent bien qu'aujourd'hui le modèle s'appuyant sur les fonds publics n'est plus viable.

En regardant l'actuelle comptabilité 2020 et le budget 2021 (cf. tableaux ci-après), nos recettes entre fonds publics et fonds privés divers sont déséquilibrées en faveur des recettes publiques en 2020. La réalité montre que ce n'est désormais plus tenable et nous proposons un équilibre en 2021. Nous devons donc trouver pour l'avenir proche à dès à présent, de nouveaux modes de financement, de nouvelles répartitions, qui passeront sans doute par une amplification de nos recettes propres et donc de développer des actions qui dégagent des « marges » (épreuves internationales, manifestations, etc.) si nous voulons toujours accompagner les clubs dans un esprit de solidarité collective.

C'est aujourd'hui et dans le contexte financier que nous connaissons de baisse des fonds d'Etat, une des rares possibilités d'envisager la pérennité financière de la ligue. En effet, afin d'éviter tout risque de rupture d'exécution de ses tâches, la ligue doit disposer d'un semestre financier de trésorerie.

Quelques évènements 2020 qui ont pesés sur nos comptes :

- La COVID 19 évidemment avec des annulations de sessions de formation, d'évènements sportifs, les reports de stage... ;
- Les diminutions des subventions publiques du Conseil régional issues de leur nouveau calcul de prise en compte des dépenses, de l'ANS pour la filière compétition ;
- La fin de la vente des actifs provenant de l'ancienne ligue Languedoc Roussillon qui nous a permis de "nous installer" jusqu'en 2019 ;
- Le portage du pôle Espoir de Font Romeu par la ligue et la prise en compte d'un nouveau cadre technique en la personne d'Estéban Bourroufiès qui prend la succession de Julien Garcia, modifiant fortement le périmètre financier et administratif de la ligue, bien qu'en termes d'impacts financiers la charge est modeste (financements Etat, FFVL et familles essentiellement)

Ainsi le compte de résultat pour la première fois pour la ligue présente un solde négatif de 5481,74€.

Plusieurs facteurs comme présentés ci-dessus l'expliquent :

- Du côté des recettes
 - Une baisse des produits de formation ;
 - Une baisse du financement Etat pour la filière ;
 - Une diminution des recettes du Conseil régional ;

Ceci malgré un bon niveau de rentrées de cotisation, de l'ANS sur la part territoriale, désormais la location du dernier bateau dont est propriétaire la ligue mais tout ceci ne constituent pas une compensation suffisante.

- Du côté des dépenses
 - Essentiellement le poste des charges exceptionnelles dues à un ajustement des subventions 2019 lié au nouveau calcul du Conseil régional ;

LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE – RAPPORT MORAL ET FINANCIER

- La MAD Pôle, le salaire du coordonnateur sportif mais qui a sa contrepartie en recette ;
- En revanche l'ensemble des dépenses ont été tenues, voire en diminution par rapport aux prévisions du début 2020 (effet COVID).

Compte de résultat

DEPENSES		2020	
Achats et prestations de services			47 452,55 €
	Frais de déplacements activités + ETR	4 506,21 €	
	Compétition + HN	12 388,04 €	
	Frais de stage	9 628,30 €	
	Aides directes aux clubs	20 930,00 €	
Achats non stockés de matières et fournitures			2 504,35 €
	Carburant	508,52 €	
	Electricité	130,66 €	
	Petits équipements sportifs	726,42 €	
	Fournitures administratives	1 138,75 €	
Sous traitance générale			14 020,29 €
	Contrôle médical	111,00 €	
	Locations immobilières	6 385,14 €	
	Location véhicule	1 360,00 €	
	Entretien automobiles	3 009,28 €	
	Assurances	179,76 €	
	Assurances voitures	2 975,11 €	
Autres services extérieurs			32 238,50 €
	Personnel adm MAD	2 419,03 €	
	MAD Pôle	8 922,38 €	
	Intervenants sportifs	6 696,00 €	
	Honoraires	80,00 €	
	Marquages habits	1 725,00 €	
	Déplacements / réception	10 481,14 €	
	Poste / internet	164,65 €	
	Vote en ligne	1 194,00 €	
	Frais bancaires	221,30 €	
	Cotisations	335,00 €	
Charges exceptionnelles			
	Charges exercice antérieur	8 131,66 €	8 131,66 €
Dotations aux amortissements			
	Immobilisations corporelles	8 867,99 €	8 867,99 €
TOTAL DEPENSES			113 215,34 €

LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE – RAPPORT MORAL ET FINANCIER

RECETTES		2020	
Ventes de produits			24 940,04 €
	Formation	19 739,01 €	
	Brevets + divers	2 201,03 €	
	Location bateau	3 000,00 €	
Subventions d'exploitation			45 644,00 €
	ANS	17 144,00 €	
	ANS HN - pôle espoir	11 000,00 €	
	avance FFVL pôle	1 500,00 €	
	Conseil régional HN + Formation	16 000,00 €	
Autres produits de gestion			33 424,73 €
	Cotisations	11 838,33 €	
	FFVL - RNC (reversement non contractualisé	6 607,00 €	
	FFVL - Subvention sites de pratique	5 488,00 €	
	FFVL - salaire coordinateur sportif Pôle	9 505,74 €	
	Produits financiers	- 14,34 €	
Produits exceptionnels			3 524,83 €
	Subvention équipement	2 400,85 €	
	Produits Exercices antérieur	1 123,98 €	
	TOTAL RECETTES		107 533,60 €

Budget prévisionnel 2021

DEPENSES 2021	
Achats et prestations de services	95 000,00 €
Frais de déplacements activités + ETR	5 000,00 €
Inscriptions/frais compétition filière	25 000,00 €
Frais de stage	9 500,00 €
Pôle espoir	41 000,00 €
Actions Ligue Occitanie	14 500,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	3 200,00 €
Carburant	1 000,00 €
Fournitures entretien	200,00 €
Petits équipements sportifs	1 000,00 €
Fournitures administratives	1 000,00 €
Sous traitance générale	7 500,00 €
Location véhicule	500,00 €
Entretien véhicules + bateau	4 500,00 €
Assurances	200,00 €
Assurances voitures	2 300,00 €
Autres services extérieurs	54 800,00 €
Personnel adm MAD	31 000,00 €
Intervenants sportifs	13 000,00 €
Déplacements / réception	10 200,00 €
Poste / internet	100,00 €
Frais bancaires	200,00 €
Cotisations	300,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Charges exercice antérieur	0,00 €
Dotations aux amortissements	8 000,00 €
Immobilisations corporelles	8 000,00 €
TOTAL	168 500,00 €

RECETTES 2021	
Ventes de produits	31 000,00 €
Formation	24 000,00 €
Brevets	1 500,00 €
Location bateau	5 500,00 €
Subventions d'exploitation	58 500,00 €
ANS (PSF)	6 000,00 €
ANS Equipe	7 000,00 €
ANS Pôle espoir	15 000,00 €
Conseil régional Excellence sportive + formation	20 000,00 €
Conseil régional formation	7 500,00 €
Conseil régional Investissement	3 000,00 €
Autres produits de gestion	79 000,00 €
Pôle FFVL	20 000,00 €
Pôle participations familiales	6 000,00 €
Entraîneur pôle FFVL	27 000,00 €
Cotisations	12 000,00 €
FFVL RNC + sites + divers	14 000,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL	168 500,00 €
RESULTAT	0,00 €

Il est présenté un budget en nette hausse qui intègre, pour la première fois en année pleine, la gestion du pôle espoir qui représente à lui seul un montant d'environ 70K€ (soit 41,66% du budget global).

En conséquence, le budget de fonctionnement de la ligue (hors pôle) ne s'élève qu'à 90K€ soit une diminution de plus de 14% par rapport à 2020 (hors charges exceptionnelles).

Du côté des recettes

Cela provient essentiellement de la baisse des financements envisagés de l'ANS, passant de 17K€ en 2020 à 6K€ en 2021. Cette provient du fait de la prise en compte des règles de financement, entraînant une diminution des actions prévues envisageables. En revanche il est espéré un meilleur niveau de l'ANS Equipe.

Du côté des autres ressources, à noter le bon niveau envisagé de la recette de formation, la recette de location du bateau en progression grâce aux ami-e-s du kite et le bon niveau de rentrée des cotisations.

Du côté des dépenses :

Le même niveau de frais généraux en 2021 comme 2020 (qui était sensiblement inférieurs à 2019) et, bien sûr nous avons anticipé quant à la prise en compte des règles du Conseil régional (pas de charges exercice antérieur).

A noter, à notre grand regret, l'impact dû à l'application en 2021 des règles de l'ANS, non totalement appliquées en 2020, et qui entraîne une diminution notable des aides aux clubs.

Ceci nous amène à dire qu'il faut désormais impérativement que la ligue engage une réflexion sur son rôle auprès du réseau et, éventuellement, les nouvelles ressources à trouver pour répondre aux choix qui auront été exprimés.

Immobilisations

Cette rubrique est une présentation récapitulative des principaux actifs de la ligue Occitanie.

Au 31 décembre 2020, les actifs étaient :

- 3 véhicules type Renault Trafic affectés à l'équipe de ligue, au pôle espoir et à la formation fédérale ligue.
- 1 véhicule type Toyota Pro Ace affecté au pôle espoir et à l'équipe de ligue.
- 1 bateaux type « zodiac » + remorque.

Jean-Marc GIBRAT

Trésorier de la Ligue Occitanie de Vol Libre.